

## Annexe 5

# Bilan régional des ACT Hébergements<sup>1</sup> 2024 : Corse

(Mis à jour le 24 septembre 2025)



### SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

*(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)*

---

<sup>1</sup> Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

## Corse

### 1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête :

2A – Corse-du-Sud : Le FOYER DE FURIANI (Furiani)

2B – Haute-Corse : La CROIX-ROUGE FRANÇAISE (Mezzavia)

Nombre de structures	2
Nombre de places autorisées / installées	14 / 14
Nombre moyen de places par structure	7
Nombre de candidatures	18
Nombre de résidents présents dans l'année	26
Nombre d'admissions	14
Nombre de sorties	14

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	0%
% de places en semi-collectif	29%
% de places en collectif	71%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	15%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	<i>Manque de données</i>
3 à 6 mois	"
6 mois à 1 an	"

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

## 2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,311
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 4%

Direction	7%
Services administratifs et techniques	18%
Equipe de soin	63%
Equipe socio-éducative	12%
Animation et autre	-

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	-
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	-
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	-

Tableau 7 : Équipe salariale<sup>2</sup>

## 3/ Les candidatures

Candidatures reçues	18
Nombre moyen de candidatures par structure	9
Admissions	14
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	78%
Candidatures refusées	4
% de candidatures refusées	22%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

---

<sup>2</sup> Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	0%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	-
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	-
En raison de conduites addictives	-
En raison de comorbidités psychiatriques	-
Hors critères médicaux	25%
Possède déjà un logement autonome	-
Une coordination médicale est déjà en place	-
Uniquement un besoin urgent d'un logement	-
<b>Total</b>	<b>25%</b>

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	75%
Dossier incomplet	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	-
<b>Total</b>	<b>75%</b>

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	-
Originaire d'une autre région ou d'un autre département <sup>3</sup>	-
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière <sup>4</sup>	-
Autre : hors critère d'âge <sup>5</sup>	-
Autre : décès	-
Autre / non renseigné	-
<b>Total</b>	<b>0%</b>

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

<sup>3</sup> Pour rappel, le dispositif est national

<sup>4</sup> Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

<sup>5</sup> Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	50%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	-
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	21%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	-
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	14%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	-
Services sociaux municipaux/départementaux	-
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	-
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	-
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	7%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Autres associations	7%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

#### 4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	88%	71%	<i>Manque de données</i>
Femmes	12%	29%	"
Transgenres/intersexes	-	-	
Mineurs	-	-	

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	-	
18-45 ans	19%	
46-60 ans	54%	> 45 ans : 81%
> 60 ans	27%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	82%
En couple	18%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	0%
Nombre total d'accompagnants	0
% d'accompagnants mineurs	-
% de résidents avec un ou des accompagnants	-

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	0%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	96%	93%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	4%	7%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	Manque de données	93%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire		7%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	39%	29%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) <sup>6</sup>	15%	14%
Scolarisé ou en formation	-	-
Demandeur d'emploi	4%	-
Retraite ou préretraite	15%	14%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	19%	21%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	46%	50%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	39%	36%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	23%	36%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	%
Autre : formation rémunérée	-	%
Sans revenu	39%	29%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

<sup>6</sup> Y compris les résidents en arrêt maladie

## 5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	4%	Originaire du département	100%
Hébergement provisoire	58%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans hébergement	39%	Originaire d'une autre région	-
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (46%)	Logement autonome avec bail direct	23%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	15%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	-
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	8%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (31%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	15%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	8%
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	8%
Autres 23(%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	-
	Sans solution	23%
	Non renseigné	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	15%
Exclusion	8%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	7%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	50%
6-12 mois	21%
12-18 mois	21%
18-24 mois	7%
> 2 ans	-

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée <sup>7</sup> moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	8,6 mois
Taux d'occupation	91%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

<sup>7</sup> Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

## 6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	11%	23%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	28%	19%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	11%	12%
Hépatites B ou C		12%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	11%	8%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	6%	4%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	-	4%
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	-	4%
Maladies dermatologies, grands brûlés...	-	4%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	11%	-
Gangrènes	6%	-
Autres	16%	10%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	67%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	35%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	12%	23%	35%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	19%	4%	23%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	23%	0%	23%
Autres maladies cardiovasculaires ou hypertension artérielle	0%	19%	19%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	0%	12%	12% <sup>8</sup>

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	36%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

<sup>8</sup> 38% en tenant compte de l'ensemble des problématiques de santé mentale (hors addictions)

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	28%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	31%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	42%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	8%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	4%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	-
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	-

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT<sup>9</sup>

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	-
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	-
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	4%
Pharmacien, pharmacien à domicile	27%
Kinésithérapeute	19%
Diététicien	-
Ophtalmologue, opticien	-
Pédicure, podologue	15%
Dentiste, orthodontiste	8%
Ergothérapeute	-
Psychologue	-
Médecin traitant	27%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	-
Psychiatre	8%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	4%
Autres médecins spécialistes (soins)	4%
CAARUD, service d'addictologie...	-

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin (données tronquées)

<sup>9</sup> Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	-
Accès à la formation/alphabétisation	-
Juriste, avocat	-
Service pénitentiaire d'insertion et probation	-
Tutelle, curatelle	-

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins